

Résolution de l'Assemblée générale du personnel du Gymnase de Beaulieu du mardi 9 janvier 2018

CPEV : NOUS REFUSONS TOUTE DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE RETRAITE ET DE TRAVAIL !

Le nouveau plan élaboré par le conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) pour 2019 constitue une attaque claire contre les conditions de vie et de retraite des salarié.e.s de la fonction publique. En voulant notamment nous faire travailler deux ans de plus ou nous faire cotiser davantage, c'est à notre santé et à notre salaire que ces institutions s'en prennent.

Nous, salarié.e.s du Gymnase de Beaulieu, concierges et personnel affecté au nettoyage, membres du personnel administratif, bibliothécaires, infirmières et psychologues scolaires, enseignant.e.s, n'accepteront aucune péjoration de nos conditions de retraites, alors même que le plan CPEV signé en 2013 nous a déjà durement mis à contribution : depuis 2014, nous devons déjà travailler deux ans de plus pour atteindre la retraite ! Il n'est pas question d'accepter une nouvelle dégradation ou de passer une nouvelle fois à la caisse.

Le plan déposé par le conseil d'administration de la CPEV auprès de l'Autorité de surveillance (ASSO) se base sur une expertise unique (!), ne prend pas en compte la situation prévalant en 2017 mais en 2015 !

D'autre part, les objectifs financiers à moyen et long terme de la caisse sont tenus. Alors que la loi fédérale fixe comme objectif un degré de couverture de la caisse de 80% en... 2052, celui-ci est déjà passé de 64% en 2012 à 75% en juin 2017. Le maintien des prestations actuelles de la CPEV permet sans aucun problème d'atteindre cet objectif.

Enfin, nous constatons que la CPEV jouit d'une excellente santé financière – avec un rendement de 7,9% pour 2017 – qui ne justifie absolument pas les nouveaux sacrifices imposés avec ce plan. Notre mobilisation a contraint le Conseil d'Etat, la CPEV et leur expert, à intégrer dès le 8 janvier 2018 les 550 millions d'excédent de bénéfice de l'exercice 2017. Les négociations vont se poursuivre les 16 et 31 janvier.

Nous demandons que notre travail soit reconnu et respecté et que cessent les fréquentes attaques contre nos conditions de travail, de vie et de retraite.

Au vu de ce qui précède, et après avoir pris connaissance de l'évolution des négociations entre le Conseil d'Etat et les organisations syndicales, l'Assemblée générale du personnel du Gymnase de Beaulieu, réunie ce jour :

- * exige le retrait du plan 2019 de la CPEV ;
- * demande le maintien des conditions et des prestations de la CPEV en vigueur actuellement et l'abandon pur et simple de toute tentative, par le Conseil de d'Etat, de faire porter sur les salarié.e.s le coût d'une recapitalisation de la caisse, notamment par le biais d'une augmentation des cotisations salariales ;
- * refuse la mise en place de mesures automatiques intervenant en cas de problèmes financiers et exige que tout train de mesures soit négocié avec les faîtières syndicales de la fonction publique ;
- * exige que tout financement supplémentaire, en cas de problèmes financiers dûment établis et prouvés, fasse appel aux ressources de la Caisse, notamment en matière de provisions et de Réserve de fluctuation de valeurs.

Nous sommes déterminé.e.s à lutter pour être entendu.e.s et mettre un coup d'arrêt à la dérive sacrificielle ! Joignant nos forces à celles des collègues de la fonction publique qui se mobilisent et aux organisations syndicales (SUD, SSP et FSF) qui agissent dans l'unité, nous nous engageons à :

- * **participer à la prochaine Assemblée générale de la fonction publique qui se tiendra le jeudi 11 janvier**
- * **commencer dès à présent à préparer concrètement la journée d'actions, de lutte et de manifestation planifiée pour le jeudi 25 janvier ;** à ce titre, nous envisageons toute mesure de lutte qui nous semblera à même de nous faire entendre, y compris une grève.
- * **réunir une nouvelle assemblée du personnel après la journée de mobilisation du 25 janvier**

NON à deux ans de travail supplémentaire ! NON à une baisse de notre salaire net !

Résolution adoptée à l'unanimité au Gymnase de Beaulieu le mardi 9 janvier 2018.